

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 24 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept le vingt-quatre février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre SIMEON de BUOCHBERG, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 17/02/2017

Etaient présents : SIMEON DE BUOCHBERG Pierre, ANGELI Alain ; ROSSINI Jean ; SANTONI Marie-Josée ; MONDOLONI Ange-Marie ; DOMINICI René ; CASAMATTA ANDREANI Bernadette ; RIBES RUSAFÀ Régine ; RUGGERI Aline ; IACOMETTI Stéphanie ; GRIMALDI Michel ; PAOLI Christian ; ROCCHI André.

Etaient absents :

CHIODI Sandrine ; ROCCHI Maguy ; SANTONI François ; Sébastien OTTOMANI ; PIREDDA Albert. ; GUIDICELLI Sébastien ; MARTINETTI Jean-Philippe ; VILLARD-ANGELI Dominique ; OTTOMANI Jean-François ; CARIA Sandra.

Etaient représentés : Sandrine CHIODI était représentée par Stéphanie IACOMETTI ; Maguy ROCCHI était représentée par Ange-Marie MONDOLONI ; Sébastien OTTOMANI était représenté par Alain ANGELI ; Jean-Philippe MARTINETTI était représenté par SIMEON de BUOCHBERG Pierre ; Dominique VILLARD ANGELI était représentée par André ROCCHI ; Jean-François OTTOMANI était représenté par Christian PAOLI ; Sandra CARIA était représentée par Régine RUSAFÀ.

Secrétaire de séance : GRIMALDI Michel

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice : | 23 |
| Présents : | 13 |
| Votants : | 20 |
| Absents : | 10 |
| dont représentés : | 07 |

N° DEL240217-03

OBJET : OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT : AUTORISATION D'EXECUTER DES DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT (BP M14 ET M49)

Le Maire rappelle que Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L. 1612-1 autorise le Maire à engager et à mandater, par anticipation du vote du budget, des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette possibilité permet d'éviter toute rupture d'activité durant le premier trimestre de l'année, sachant par ailleurs que les crédits ainsi ouverts seront intégrés dans le Budget Primitif 2017 de la commune.

Compte tenu de la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux jusqu'au vote du budget primitif 2017, une ouverture anticipée de crédits d'investissement est proposée au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide (16 voix pour/ 0 voix contre/ 4 abstentions) :

.../...

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
PRUNELLI DI FIUMORBU**

SEANCE DU 24 FEVRIER 2017

DEL240217-03

PAGE 2

D'adopter l'ouverture anticipée des crédits d'investissement telle que figurant dans les tableaux ci-dessous.

BUDGET COMMUNAL M14

| CHAPITRE | CREDITS OUVERTS BP 2016 | OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS BP 2017 |
|---------------------------------|------------------------------------|--|
| 20 Immobilisation incorporelles | 252 687,92 € | 50 000 € |
| 21 Immobilisation corporelles | 1 914 880,03 € | 300 000 € |
| 23 Immobilisations en cours | 2 749 573,66 € | 400 000 € |

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT M49

| CHAPITRE | CREDITS OUVERTS BP 2016 | OUVERTRE ANTICIPEE DES CREDITS BP 2017 |
|---------------------------------|------------------------------------|---|
| 20 Immobilisation incorporelles | 29 314 € | 5 000 € |
| 21 Immobilisation corporelles | --- | ---- |
| 23 Immobilisations en cours | 233 499,18 € | 40 000 € |

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

